

Le Mot du Maire

C'est avec beaucoup de travail, de persévérance et d'envie de se surpasser que l'équipe de France de Football a remporté la Coupe du Monde pour la deuxième fois de son histoire. Dimanche 15 juillet, dans la liesse générale, nous étions tous fiers d'appartenir à la même communauté nationale. Ensemble, nous prenions conscience que nous pouvions relever des défis qui paraissaient insurmontables, démontrant que dans l'unité et l'amour des autres, nous pouvions dépasser nos limites et montrer le plus beau visage de notre Pays. Alors même que le moral des Français apparaît très souvent en berne, saluons cet instant magique qui bien-sûr ne nous fait pas oublier les difficultés du quotidien, mais nous permet d'espérer collectivement à des jours meilleurs permettant aux plus fragiles d'entre nous de trouver toute leur place dans notre société.

Alors que se termine un mois de juillet chargé en festivités, je tenais à revenir sur une nouveauté écologique mise en place dans notre commune. Pendant une semaine, un minibus électrique a réalisé la navette entre le parking d'entrée de ville et le centre de Saint Valery sur Somme. Cette initiative s'inscrit dans une démarche écologique plus globale permettant à terme de réduire la présence de la voiture dans notre commune. Il n'est aujourd'hui plus possible d'innover sans prendre en compte l'impact environnemental de nos actions. Aussi, il me semble indispensable qu'à l'échelle de notre ville nous prenions toutes les mesures nécessaires pour réduire durablement notre empreinte carbone. Cette initiative a rencontré un vif succès sur les réseaux sociaux, auprès des passagers qui ont pris le temps de l'essayer ainsi qu'au niveau régional par le soutien du Président Xavier Bertrand. Je tenais d'ores et déjà à vous remercier pour vos messages d'encouragement et de soutien pour ce nouveau projet que j'avais à cœur de mettre en œuvre. Nous devons maintenant étudier les résultats de ce test afin de réfléchir à la meilleure façon de pérenniser cette initiative et d'étendre le service pour faciliter le quotidien de tous.

Dans ce numéro nous vous présentons le « 0-phyto » qui est une autre démarche dans laquelle nous sommes engagés. Aussi, j'encourage chacun à adopter ces gestes simples, parce que nos actions d'aujourd'hui construisent la ville de demain.

Stéphane Haussoulier

Vice-président du Conseil Départemental de la Somme
1er Vice-président de la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme
Maire de Saint-Valery-sur-Somme

S
O
M
M
A
I
R
E

► Page 2

- Actualité communale

► Page 3

- Du nouveau pour les jeunes

► Page 4

- Souvenirs d'écoliers
- En bref

Du côté des associations



Nous vous en parlions en début d'année, l'**Association de Jumelage Saint-Valery / Battle** s'est lancée le défi de reproduire une scène de la tapisserie de Bayeux. Un véritable challenge, initié le 13 mars dernier lors de l'exposition au Tribunal de Commerce et pour lequel les bénévoles ont dû se former, pour reproduire à l'identique les couleurs, les matériaux et les points (dont le fameux point de Bayeux !) de la tapisserie d'origine.

C'est aussi une **œuvre collective** qui a pris vie sous l'impulsion d'une dizaine de brodeuses bénévoles de l'association et de plus de 200 curieux venus leur prêter main forte chaque samedi dans leur atelier éphémère du quai Jeanne d'Arc. Un véritable moment de partage et de rencontre avec ces participants d'un jour, originaires pour certains du club de broderie voisin et pour d'autres de contrées plus lointaines telles que l'Angleterre ou la Côte d'Ivoire ! Aujourd'hui le travail touche à sa fin et l'objectif est de dévoiler ce chef d'œuvre à l'équipe anglaise lors de l'**accueil des Amis Anglais de Battle** du 24 au 26 août.

INFO :

Le concours de pétanque organisé par l'Amicale des Agents Hospitaliers aura lieu le **samedi 25 Août à partir de 10h** aux Corderies. Les inscriptions se feront sur place le jour même à partir de 9h00.

Informations auprès de M. Vallois :
03.22.26.86.88

Le zéro-phyto ou comment mieux vivre à Saint-Valery-sur-Somme

Depuis le 1er Janvier 2017 la **loi sur la transition écologique** interdit l'usage des produits phytosanitaires (pesticides) dans l'espace public et c'est une excellente nouvelle pour notre santé et notre environnement !

Parce que la qualité de vie à Saint-Valery est notre priorité, la commune s'est engagée depuis plusieurs années dans la démarche « 0-phyto ». Une petite révolution qui a permis de repenser les méthodes de travail des agents municipaux et de réfléchir à une valorisation différente de nos espaces verts.

Finis les désherbages polluants pour les sols et les mesures de sécurité drastiques pour les agents au contact de ces produits. Place à la biodiversité et aux méthodes mécaniques et thermiques :

- Saint-Valery pratique **l'éco-pâturage** : la ville possède un bouc et une chèvre-naine qui assurent l'entretien des espaces enherbés comme à l'ancienne station de pompage de Ribeuville, sur la falaise sous les Tours Guillaume ou au bassin de rétention d'eau. De nouveaux « agents » bien moins bruyants qu'une débroussailluse, qui ne posent pas la question du ramassage des déchets verts et qui ont aussi le mérite d'amuser les plus jeunes !

- La multiplication des **prairies fleuries** dans notre ville favorise l'installation d'espèces indispensables à notre environnement telles que les abeilles. En limitant le fauchage des parcelles, la végétation s'épanouit et permet la création de zones refuges.

- La valorisation du **paillage** sur tous les massifs offre un nouveau visage aux chemins de promenade et aux voiries. Nous privilégions aussi l'utilisation de plantes à fort pouvoir couvrant telles que l'ajuga reptans ou les campanules des murailles.



Ces nouvelles pratiques qui préservent notre santé et notre environnement sont qualifiées de **gestion différenciée**. Soyez assurés que réduire l'intensité des tontes et désherbages n'implique pas une baisse dans le soin apporté à nos espaces verts ! Au contraire, désherber sans chimie demande beaucoup de travail mais au final ce sont tous les habitants qui en bénéficient grâce à un cadre fleuri toute l'année et une santé préservée ! Cette

démarche a d'ailleurs été très appréciée par le jury du **Conseil National des Villes et Villages Fleuris** (CNVVF) qui était en visite dans notre commune le 12 juillet dans le cadre du renouvellement de notre 4^{ème} fleur.

Au 1er janvier 2019 c'est toute la population qui sera concernée par l'interdiction de la vente de produits phytosanitaires aux particuliers. Vous aussi faites un geste pour notre planète et devancez la loi en devenant dès à présent un citoyen éco-responsable !

Les produits phytosanitaires arborent souvent des logos qui renseignent sur les risques liés à leur utilisation. Apprenez à les repérer

pour les éviter :



Eco-pâturage au parking du canal

Halte aux herbes folles !

Il est impossible d'agir sur les pieds de mur avec des moyens thermiques sans prendre le risque de détériorer peintures et ciments. Apportez votre soutien aux employés des services techniques : avant qu'elles ne deviennent trop grandes, désherbez manuellement les herbes qui se glissent le long de

vos clôtures et de vos murs. Un geste de chacun et c'est notre commune toute entière qui s'embellit !



Nouveauté écologique !

L'avez-vous croisé ? Peut-être l'avez-vous essayé ? Un minibus électrique joliment fleuri a sillonné les rues de Saint Valery entre le 12 et le 17 Juillet, assurant la navette entre le parking d'entrée de ville et le centre, face à l'Office de Tourisme.

Une initiative 100% électrique et 100% écologique, mise en place pendant quelques jours pour servir de test avant de réfléchir à un mode de fonctionnement sur le long terme. Le minibus a connu un franc succès notamment à l'occasion du week-end du 14 juillet

pendant lequel il a transporté sa capacité maximale de 20 passagers à de nombreuses reprises.

Après une semaine d'exploitation les retours sont très encourageants tant par l'engouement suscité auprès des voyageurs que par les réactions positives exprimées sur les réseaux sociaux. Plus rapide, idéal avec des enfants, important pour les personnes à mobilité réduite : chacun y a trouvé son intérêt.

Un rapport de l'opération a été remis au Conseil Municipal qui doit maintenant l'analyser puis réfléchir à une méthode de fonctionnement qui puisse satisfaire l'ensemble des acteurs.



Du nouveau pour les jeunes

L'Accueil de Jeunes à Saint-Valery

Ils sont une dizaine réunis cet après-midi-là dans le nouveau local de l'Accueil de Jeunes rue Prosper Ravin, au-dessus de la cantine scolaire.

Initiation au billard, match animé autour du baby-foot ou simple discussion dans les poufs qui habillent les lieux : ici l'objectif est de rassembler les jeunes de plus de 14 ans autour d'activités qui leur plaisent vraiment et de favoriser l'émergence de leurs projets. Lorsqu'on interroge les principaux intéressés, le verdict est sans appel : « une sortie est prévue à **Bagatelle** et ça c'est vraiment bien », se réjouit Louisa « ici on est mieux



qu'au CAJ parce que plus libres dans nos choix » explique Margot, pragmatique aussi quand Manon vante le mérite d'un système « à la carte » qui permet de ne payer que les activités auxquelles ils souhaitent participer. L'adhésion de 10 € permet un accès annuel à la salle et ses installations (baby-foot, billard, écran et console vidéo, jeux de société...). Une participation, entre 5 et 15 €, peut ensuite être demandée pour certaines sorties et événements. Des prix que les jeunes eux-mêmes jugent accessibles pour passer une journée complète au Trampoline XL de Lille, découvrir le wake board ou s'initier au BMX.

C'est en partant du constat que les jeunes s'investissent davantage dans des projets dont ils sont à l'initiative que cette structure a vu le jour sous l'impulsion de la municipalité et des Services Enfance Jeunesse de la Communauté d'Agglomération Baie de Somme. Le projet, démarré au printemps dernier, perdure, depuis chaque mercredi et samedi après-midi et pendant les vacances scolaires et espère gonfler ses effectifs dès la rentrée. Sur le modèle du Woodblock d'Abbeville, les éducateurs souhaitent mettre en place une démarche participative dans laquelle les jeunes seront acteurs de leurs projets. Les initiateurs ne manquent pas d'ambition pour cette nouvelle structure et réfléchissent notamment à la constitution d'un **Conseil Jeunes** qui permettrait d'impliquer ses membres dans des programmes locaux et nationaux.

Les propositions ne manquent pas non plus du côté des jeunes qui expriment entre autres l'envie de découvrir leur territoire et même au delà de nos frontières. Des actions plus immédiates aussi, comme la possibilité d'une restauration pour se retrouver sur le temps du déjeuner, ou la décoration de leur local couplé à une séance de découverte des techniques de graph en compagnie d'un professionnel.

Si vous avez plus de 14 ans et l'envie de vous investir dans un projet qui vous ressemble, n'hésitez pas à les rencontrer !

*Inscription sur place, Rue Prosper Ravin
ou à l'annexe CABS, 35 rue du Docteur Léger.*

Informations et renseignements auprès de Maxime, éducateur : 06.15.94.25.40



Un petit club qui ne cesse de grimper



Félicitations à **Daphné Rouge** et **Timéo Michaux**, respectivement benjamine et poussin au club Baie de Somme Escalade qui participaient aux premiers **Championnats de France d'Escalade Jeunes** qui avaient lieu à Chambéry le 30 juin dernier. Une nouveauté dans l'histoire de l'escalade qui a rassemblé 240 grimpeurs de 10 à 13 ans.

Si les deux jeunes valéricains ont été impressionnés tant par le niveau des voies que par celui des concurrents ils n'ont pas démerité et terminent chacun à la 52^{ème} place pour Daphné et à la 44^{ème} place pour Timéo dans leurs catégories.

Envie de découvrir cette discipline à la rentrée ? Contacter Gilles Damet, président de l'association : 06.33.66.21.61 / damet.gilles@orange.fr



Souvenirs d'écoliers

Une fin d'année festive



Marquée par une météo particulièrement clémente (qui ne facilite pas toujours la concentration...), la fin d'année a été riche en événements et en festivités pour les écoliers de Saint-Valery-sur-Somme :

Fin juin, une sortie initiée par l'ACDPM Baie de Somme a permis aux scolaires de participer au nettoyage de la Baie et de les sensibiliser une nouvelle fois à la préservation de notre milieu maritime

A l'école **Manessier - Corderies**, l'année s'est terminée en musique avec un spectacle retraçant les grandes ères de l'Histoire. De l'Égypte ancienne, aux royaumes de la Gaule, en passant par l'évolution de l'Homme, les enfants ont réalisé avec leurs professeurs une dizaine de

tableaux dont un beau medley final sur des musiques de comédies musicales.

A la fin du mois de juin, les élèves de CM2 ont également reçue la dotation offerte par la mairie qui comprenait cette année : deux dictionnaires français, un dictionnaire bilingue français / anglais et un carnet illustré sur les milieux de bords de mer. L'association des parents d'élèves de l'école des Corderies a également tenu à encourager les futurs collégiens en leur offrant une calculette.

Nous souhaitons aux futurs collégiens une excellente rentrée en 6ème et à tous les élèves en général une belle réussite pour l'année à venir !



HORAIRES DE L'ÉCOLE MANESSIER - LES CORDERIES

lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30
Pas de classe le mercredi

HORAIRES DE RENTRÉE AU COLLÈGE :

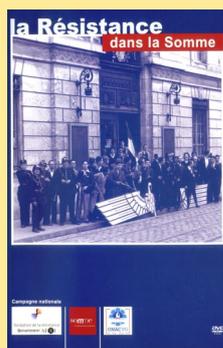
6^{ème} : lundi 3 septembre de 8h00 à 16h00
5^{èmes}, 4^{èmes}, 3^{èmes} : lundi 3 septembre à 9h00 et jusqu'à la fin de l'emploi du temps ce jour là

SERVICES PÉRISCOLAIRES :

- ◇ **Le matin** dès 7h15, jusqu'à l'ouverture des portes (0,50 €)
- ◇ **Le soir** (0.50€)
- Maternelles : dès la sortie de classe, garderie jusqu'à 18h30
- Elémentaires au choix :
 - ⇒ Garderie jusqu'à 18h30
 - ⇒ 1h d'étude surveillée puis garderie jusqu'à 18h30

En bref :

DVD La Résistance dans la Somme :



Véritable base d'informations sur la Résistance dans la Somme, ce DVD est un outil de référence pour découvrir et comprendre cette page de l'histoire locale. Réalisé par l'équipe AERI 80 et Philippe Pauchet, Daniel Pillon et Catherine Roussel, professeurs d'histoire, ce projet a été soutenu par le conseil départemental et le Service départemental de la Somme de l'Office national des Anciens combattants et victimes de guerre.

Pour l'acheter : http://librairie.aeri-resistance.com/catalogue/dvd-rom_9.htm ou <https://www.geneanet.org/boutique> - (20€, frais de port non inclus)

Rappel aux associations

Le Forum des Associations se tiendra le samedi **8 septembre à partir de 14h**. L'occasion de présenter votre projet et de fédérer de nouveaux adhérents ! Pensez à renvoyer votre bulletin d'inscription **avant le 6 août** au service culturel : office.culturel@saint-valery-sur-somme.fr

RAPPEL

Le saviez-vous ?



La Mairie de Saint-Valery-sur-Somme possède des comptes **Facebook** et **Instagram**. Pour ne rien manquer des événements organisés dans la commune et rester informé des nouveautés pensez à vous abonner ! Ces comptes sont aussi les vôtres alors n'hésitez pas à nous laisser votre avis.

A noter dans vos agendas !

Joel Dufresnes de **ch'coucou ed piergou** est chanteur, poète, et musicien et vous donne rendez-vous avec son orgue de barbarie, pour une pause festive et musicale sur les marchés de terroir et d'artisanat les 3 et 10 août.

Et aussi : **Fête St Fiacre** : les 2 et 3 septembre - **Festival Rock Marins** : du 7 au 9 septembre - **Forum des Associations** le 8 septembre - **Course de caisse à savon** : les 8 et 9 septembre - **Journées Européennes du Patrimoine** les 15 et 16 septembre - **Quai en Fête** : le 23 septembre